Elections Législatives du 12 Mars 1967 Circonscription : SETE - PEZENAS

Vème REPUBLIQUE



CANDIDAT

André COLLIÈRE

Agent d'Assurances
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre - Médaille de la Résistance
Administrateur de la Caisse d'Allocations Familiales MONTPELLIER-SETE
Membre de la Commission Départementale d'Equipement
Professeur à l'Ecole Supérieur de Commerce de Montpellier

Suppléant : **Louis LÉON**

Ancien adjoint au Maire de PEZENAS
Combattant - Prisonnier de Guerre 1939/1945

FACE AU COMMUNISME

dont l'emprise risque de s'étendre définitivement sur notre Circonscription. Je vous demande de voter et de faire voter pour éviter notre ISOLEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE.

Le moment est venu de FAIRE BLOC.

Je lance donc un appel pour que sur mon nom se regroupent les suffrages de toutes celles et de tous ceux qui restent profondément attachés à nos libertés individuelles, et à la République.

Voter pour André COLLIÈRE

c'est doter votre Circonscription d'une REPRÉSENTATION EFFICACE.

IL N'Y A PAS DE MAJORITÉ DE RECHANGE

LE "1er TOUR" VIENT DE LE PROUVER

Il n'y a qu'une Majorité Possible :

Celle qui permet à la France
depuis 1958
d'être enfin gouvernée

RENFORCEZ-LA

Pour assurer votre destin
celui de vos enfants
celui du PAYS
celui de la Viticulture et du Port de Sète

SOYEZ REALISTE

votez Vème RÉPUBLIQUE

IMP. CLARENC - SÈTE